



W9-00070
339169
Hist Géo G

Code épreuve : 267

Nombre de pages : 8

Session : 2021

Épreuve de : HGGMC Grenoble

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

En mars dernier, les États-Unis et l'UE se sont mis d'accord sur la diminution des barrières douanières pour 4 mois, mettant ainsi en suspens la guerre commerciale qui les opposaient. Ce conflit, initié par les États-Unis, est le révélateur de la liberté de la politique commerciale américaine, qui est ainsi un instrument de leur puissance.

La politique commerciale d'un pays est un élément fondamental de la souveraineté nationale. Elle détermine les orientations prises par un pays en matière d'échanges et de commerce international et peut être plus ou moins stricte vis-à-vis des biens et investissements étrangers. Depuis la fin de la première guerre mondiale, la politique commerciale américaine oscille entre libre-échangeisme et protectionnisme, au gré de la conjoncture politique et économique nationale et internationale, cela dans l'optique de servir les intérêts américains. Mais elle a aussi pu servir à garantir leur primauté économique acquise au sortir du conflit, et à étendre dans le monde les règles dictées par les Américains. Ainsi, la politique commerciale américaine serait bien un vecteur de la puissance du pays, que Raymond Aron définit comme « la capacité d'imposer sa volonté aux autres. » Elle se traduirait par une capacité de faire, de faire faire

et de ne pas fuir. Pourtant, il semble également important de rappeler que la politique commerciale n'est pas le seul instrument de la puissance américaine, et qu'elle ne lui sert pas toujours.

Dès lors, dans quelle mesure la politique commerciale des États-Unis a-t-elle favorisé leur hégémonie, et avec quelles limites ?

Premièrement, la politique commerciale américaine a toujours servi avant tout les intérêts américains, et donc la puissance du pays (I). Elle leur a également permis d'imposer leurs règles et leurs normes au monde, témoignant de leur capacité d'influence (II). Néanmoins, cette politique commerciale a ses limites et ses défauts (III).

La défense des intérêts nationaux est le cœur de la politique commerciale américaine.

En effet, forte de la primauté économique des États-Unis au lendemain de la Première Guerre mondiale, elle leur a permis de dessiner une organisation économique et commerciale du monde à leur avantage. C'est particulièrement vrai en 1944, lors de la conférence de Bretton Woods, pendant laquelle les propositions de l'Américain White et du Britannique Keynes vont être débattues (document 9).

A l'issue de la conférence est mis en place un SMI reposant sur le dollar, alors seule

monnaie d'échange, et donne à l'avantage des États-Unis, qui sont le pivot du système. Le SIZ va consacrer le dollar comme monnaie des Échanges commerciaux internationaux. De même, environ 25 ans plus tard, les États-Unis décident de dévaluer le dollar en 1971 et 1973, mettant fin au SIZ de Bretton Woods au profit d'un régime de changes flottants, car la trop forte valeur du dollar menaçait l'économie américaine. Ainsi, en étant à l'origine des SIZ de Bretton Woods et de la Somme, les États-Unis défendent leur monnaie pour sauvegarder leurs intérêts, aidant à assurer leur hégémonie économique.

Mais si la politique commerciale américaine est un instrument de puissance en phase de croissance, elle l'est aussi lors des crises. Elle se recentre alors sur les États-Unis et leurs intérêts. Pour faire face à la crise des années 1930, les États-Unis renouent avec le protectionnisme, symbolisé par la mise en place du tarif Hawley-Smoot en 1930, et par la constitution de la zone monétaire du dollar. De même, pour faire face aux chocs pétroliers et à la baisse dangereuse de la valeur du dollar, ils adoptent, par l'intermédiaire de Paul Volcker, ancien président de la FED, une politique monétariste qui fait remonter le dollar. La politique commerciale américaine est donc réactive face aux crises, faisant d'elle là-encore un instrument de la puissance américaine.

Enfin, la politique commerciale américaine permet aussi de défendre les intérêts américains en cas de litige. C'est notamment le cas face à une concurrence jugée déloyale. Lorsqu'un pays bascule, à leurs yeux, les règles de la libre-concurrence, les États-Unis répondent et

ce de deux manières. Ils peuvent privilégier la solution multilatérale en adressant une plainte à l'organe de règlement des différends de l'OTC : ils en ont déjà déposé plusieurs dizaines depuis 1995 (document 2). Ils peuvent également mettre en place des mesures protectionnistes à l'encontre du concurrent déloyal. Ces dernières années, c'est cette solution qui a été privilégiée, en partie à cause de la situation de blocage de l'OTC. Cela a conduit aux guerres commerciales contre la Chine et contre l'UE, des augmentations successives des taxations sur les produits importés. (document 3).

Ainsi, la politique commerciale des Etats-Unis est capable de défendre les intérêts et la puissance américaine. Elle leur a également permis d'imposer leurs règles au commerce international.

Par leur politique commerciale, les Etats-Unis ont imposé leurs normes au commerce international. Ils sont en effet à l'origine d'institutions qui déterminent et font respecter ces règles. Bien qu'ils aient pendant un moment évité ce genre d'organisations (document 7), car ils y voyaient la possibilité d'une perte de leur souveraineté, ils poussent à la création de la FMI et de la Banque Mondiale, le premier étant notamment le garant du respect des règles monétaires imposées par le système de Bretton Woods, élément déterminant du commerce international. De plus, ils poussent à la signature du GATT, organisateur d'une baisse générale de tarifs douaniers, qui va en 50 ans être signé par la plupart des pays du globe. Il est remplacé en

Code épreuve : 267

Nombre de pages : 8

Session : 2021

Emplacement
QR Code

Épreuve de : HGG17C Grenoble

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

1994 par l'OTC, véritable institution posant les règles commerciales et ayant pour charge de les faire respecter.

A travers ces institutions, les États-Unis ont ainsi diffusé leur modèle du libre-échange. En effet, le GATT a permis une baisse mondiale des tarifs douaniers de l'ordre de 40% à partir de 1947. Cette baisse est bien visible sur le document 5. A partir des années 1990, les États-Unis peuvent imposer, par l'intermédiaire des Plans d'ajustement structurel du FMI, une conversion forcée au néolibéralisme aux États touchés par la crise de la dette. Les pays, qui avaient connu plusieurs décennies de développement autocentré, se retrouvent dans l'obligation d'ouvrir leurs économies aux biens et aux investissements étrangers afin d'obtenir des prêts du FMI. Ainsi, la politique commerciale américaine a permis le triomphe du « consensus de Washington » et du libre-échange, permettant aux entreprises américaines de conquérir de nouveaux marchés, et donc assurant la puissance économique et commerciale des États-Unis.

Enfin, les États-Unis ont pu imposer leurs normes à leurs voisins grâce à l'intégration régionale. Si la régionalisation est bien un processus corollaire de la mondialisation, comme le rappellent Aïa Gama

et Yann Richard dans La régionalisation du monde, construction territoriale et articulation global-local, la création de l'Aléna marque cependant un véritable tournant de la politique commerciale des États-Unis envers leurs voisins, né d'une volonté politique, en témoigne le projet de ZLEA de Bill Clinton. Dans cette organisation qu'ils dominent, les États-Unis renforcent le libre-échange et imposent leurs normes. Par exemple, le Canada a été empêché de mettre en place des normes environnementales (document 8). Cela peut également concerner des normes agricoles, ou de production. En imposant des normes, la politique commerciale des États-Unis renforce leur puissance.

Ainsi, la politique commerciale américaine permet au pays d'imposer sa volonté, et alimente son hégémonie. Mais cette politique commerciale a aussi plusieurs limites.

La politique commerciale n'est pas toujours une garantie de puissance pour les États-Unis. Il faut déjà rappeler en effet qu'elle n'est pas le seul vecteur de puissance du pays. Les États-Unis sont la première puissance économique mondiale. Ils disposent de la technologie la plus avancée, de FTV extrêmement compétitives, comme les GAFAM, qui sont en situation de quasi-monopole. Ils sont aussi le premier producteur agricole, le premier producteur de pétrole et ont la meilleure armée du monde, avec un budget de défense de 700 milliards de dollars, loin devant les 250 milliards de la Chine. Enfin, les États-Unis sont la première

puissance culturelle. Ils ont le meilleur « soft power » (S. Nye), grâce à la diffusion du mode de vie américain, au travers des films hollywoodiens, par exemple.

De plus, la politique commerciale américaine, à cause de ses tendances agressives et égoïstes, peut nuire à l'image des États-Unis. En effet, déjà lors de la crise des années 1930, le repli des États-Unis entraîna un regain du protectionnisme en Europe, qui aboutit à la montée des tensions ayant causé la guerre (document 6). A aucun moment, entre 1929 et 1932, ils ne jouent, dans les relations internationales, le rôle que devrait leur assurer leur primauté économique. Cette indifférence de la politique commerciale américaine est répétée avec les dévaluations unilatérales du dollar de 1921 et 1923, le Secrétaire américain du trésor allant même jusqu'à dire : « Le dollar est notre monnaie, et votre problème. » aux dirigeants européens alliés. Les tendances protectionnistes américaines sont dénoncées, par exemple les subventions agricoles lors du cycle de Doha à l'OMC, ou plus récemment, la guerre commerciale menée à l'UE, qui a débuté par la taxation de l'acier et de l'aluminium européen. Dans The Jungle grows back, Robert Kagan dénonçait l'unilatéralisme de Donald Trump, qui selon lui, faisait des États-Unis une « superpuissance voyou ». Cette politique commerciale nuit à l'image des États-Unis, et donc réduit leur capacité d'influence, et donc leur puissance.

Enfin, la politique commerciale des États-Unis agit parfois à contresens de leur hégémonie économique. En effet, dans les années 1960, le déficit commercial des États-Unis avec l'Allemagne et le Japon se creuse, car l'économie américaine n'est déjà plus adaptée au SRT de Bretton Woods. Malgré un changement de politique commerciale, les déficits jumeaux sont devenus consubstantiels de

l'économie américaine, notamment avec l'UE, et depuis les années 2000, avec la Chine (document 1). Le choix du libre-échange a également favorisé la délocalisation des industries traditionnelles, créant de fait une situation de dépendance. Enfin, si la guerre commerciale contre la Chine est terminée, elle a sans doute, malgré le discours présidentiel, été remportée par la Chine, car les industries américaines ont été plus durement touchées. À terme, il est possible que les conséquences sur les secteurs touchés deviennent plus visibles.

En conclusion, la politique commerciale des États-Unis est bien un vecteur de leur puissance, car elle leur permet de défendre leurs intérêts nationaux et d'imposer leurs règles et leurs mœurs aux autres dans le cadre du commerce international. Cependant, cette politique n'est pas la seule garante de la puissance américaine et peut parfois, par son caractère nationaliste, nuire à leur image, et par ses mauvaises orientations, aller à l'encontre de leur puissance économique.

Avec l'élection de Joe Biden, la politique commerciale des États-Unis semble renouer avec le multilatéralisme et le libre-échange traditionnels. Toutefois, certains secteurs jugés stratégiques pourraient encore faire exception au regard du nationalisme vaccinal dont a fait preuve le pays depuis le début de la pandémie.